

PJ Medicus

Protection Juridique Vie Professionnelle

Votre profession exige que vous soyez protégé au mieux, nous avons donc décidé de vous épauler ! Notre produit, **exclusivement réservé au corps médical**, vous aide à défendre vos intérêts dans le cadre de l'exercice de votre profession. Et ceci, de la manière la plus confidentielle ! RGF propose une solution novatrice afin de protéger votre statut.

RGF devient le **partenaire de votre vie** !



Garanties* :

Protection de la réputation	Protection de l'activité	All In Médiation Civile & Commerciale	Protection fiscale privée
-----------------------------	--------------------------	---------------------------------------	---------------------------

- ◆ E-réputation
- ◆ Recours contre atteinte a l'honneur
- ◆ Conflit entre confrère
- ◆ Conflit social suite a un harcèlement
- ◆ Vol d'identité
- ◆ Recours civil
- ◆ Défense pénale
- ◆ Défense civile
- ◆ Litige assurance
- ◆ Litige social
- ◆ Litige fiscal
- ◆ Litige administratif
- ◆ Litige disciplinaire
- ◆ Litige immeuble
- ◆ Litige fournisseur
- ◆ Litige droit des sociétés

Tous les sinistres sont couverts !

Jusqu'à 15.000 € !



Exclus : faits volontaires et recouvrement de créances

Plafonds d'intervention :

Volet Réputation	
Recours contre l'atteinte à la réputation	€ 50.000,- par sinistre
Droit disciplinaire et conflit entre confrères	€ 50.000,- par sinistre
Défense pénale dans le cadre de la protection de votre réputation	€ 50.000,- par sinistre
Droit fiscal	€ 50.000,- par sinistre
Conflit social dans le cadre du harcèlement moral	€ 15.000,- par sinistre moral
Conflit social avec le personnel de confiance	€ 15.000,- par sinistre
Vol d'identité	€ 15.000,- par sinistre
e-Réputation	€ 15.000,- par sinistre

Volet Protection de l'activité	
Droits réels	€ 55.000,- par sinistre
Défense pénale	€ 55.000,- par sinistre
Défense civile	€ 55.000,- par sinistre
Droit disciplinaire	€ 55.000,- par sinistre
Contractuel assurances	€ 20.000,- par sinistre
Caution	€ 15.000,- par sinistre
Droit social	€ 15.000,- par sinistre
Droit administratif	€ 15.000,- par sinistre
Droit fiscal	€ 15.000,- par sinistre
Recours civil	€ 15.000,- par sinistre
Contrats généraux	€ 15.000,- par sinistre
Droit constitutionnel	€ 8.500,- par sinistre et par année d'assurance
Droit des sociétés	€ 8.500,- par sinistre et par année d'assurance

*Ils existent des exclusions qui sont consultables dans nos CG disponibles sur le site www.lar.be



Marque protection juridique d'AXA Belgium



Impression du 01/08/2016. Document non contractuel. Seules les conditions générales et particulières sont applicables

